ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL: 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 80 cent. RÉCLAMES 3° page (- d° -)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Un voyage sans profit de la C. D. R. - L'avenir de la Commission des Réparations se joue. — L'agonie du mark et l'accroissement formidable de l'inflation en Allemagne. — Le cas de l'Autriche: une nation à l'encan!

La visite à Berlin des délégués de la Commission des Réparations aura été à peu près sans profit.

On n'a pas oublié que ce voyage fut décidé en vue d'examiner sur place les conditions exactes de la situation allemande: y avait-il lieu d'accorder au Reich le moratorium qu'il demandait ? quels gages et garanties entendait-il donner en échan-

Il faut convenir que les négociations poursuivies par le Chancelier Wirth et les délégués alliés ont échoué par le mauvais vouloir et l'intransigeance du premier.

La seule conclusion à tirer — une fois de plus — c'est que l'Allemagne ne veut pas payer en aucune façon. Et c'est pourquoi ses dirigeants se sont refusés obstinément à concéder le moindre gage.

Que va décider la Commission des Réparations?

Elle ne semble pas pressée de conclure? On conçoit son embarras, d'autant

plus qu'en son sein les avis paraissent partagés. Pourtant, nous ne tarderons pas à

être fixés : c'est mercredi qu'elle doit se prononcer.

Patientons jusque-là. **

Rappelons en attendant les positions prises par le gouvernement français.

M. Poincaré a nettement affirmé sa volonté de n'accorder de moratorium que moyennant des gages productifs. Dès lors, de deux choses l'une : ou bien le moratorium sera refusé et l'Allemagne devra, de gré ou de force, s'exécuter ; ou bien un moratorium sera accordé, avec ou sans garanties.

S'il y a des garanties, la France obtient satisfaction: les événements poursuivront leur marche normale. S'il n'y a pas de garanties, la France reprendra son entière liberté d'action et se comportera en conséquence: autrement dit, elle assumera elle-même et seule la sauvegarde de ses intérêts.

De toutes façons, la situation s'annonce infiniment délicate, d'autant que l'avenir même de la Commission des Réparations est en jeu. Il n'est pas douteux, en effet, que si la France reprend sa liberté d'action, le rôle de la Commission est achevé: n'aura-t-elle pas démontré elle-même qu'elle était incapable d'assumer la mission à elle confiée ?

Reste à savoir si l'Angleterre voudra endosser la responsabilité d'achever de ruiner le crédit, déjà très affaibli par sa faute, du seul instrument d'exécution du Traité de Ver-

En attendant, le mark achève d'a-

Sa valeur n'est plus que de 0 fr. 007

millimes, c'est-à-dire qu'on obtient 100 marks pour 0 fr. 70 centimes. Il y a un an, à pareille époque, ils valaient 15 fr. 25. La dégringolade a été surtout rapi-

de ces dernières semaines, puisque au 1er août dernier les 100 marks côtaient encore 1 fr. 87, soit plus du double de la valeur actuelle.

Or, ne l'oublions pas, l'Allemagne n'a, pour ainsi dire, effectué depuis lors aucun versement.

Ce ne sont donc pas les paiements qui ont précipité cette dévalorisation, mais encore et toujours le dessein de ruiner l'Etat pour éviter les réparations.

Mais aussi! La circulation fiduciaire ne cesse de croître dans des proportions fantastiques. Rappelons quelques chiffres: en 1913 on comple 2 milliards de papier seulement. En 1918, à l'armistice, la circula-

tion est de 17 milliards. En janvier 1921, 67 milliards. En juin 1921, 92 milliards. En janvier 1922, 113 milliards. En juillet 1922, 177 milliards.

En août 1922, 198 milliards.

Au total, la situation monétaire de l'Allemagne sera bientôt aussi sombre que celle de l'Autriche.

La condition de celle-ci, qui fut le brillant second n'est guère encoura-

A l'heure actuelle, l'Autriche est au seuil de la catastrophe et ses diri-geants quémandent de tous côtés un

Singulier voyage qu'effectue à l'heure actuelle le Chancelier Seipel! On diraft qu'il met aux enchères, au plus offrant, son malheureux

On ne saurait d'ailleurs l'en blâmer.

Alors qu'on se trouve dans une position désespérée, on cherche le salut de n'importe quel côté. Et de fait, le Chancelier d'Autri-

che visite Prague, Berlin, l'Italie, peut-être la France, cherchant un sauveur au meilleur compte. Certes, les âmes charitables ne manquent pas!

Les dirigeants de Berlin pensent que l'occasion est on ne peut plus favorable pour amener l'Autriche à entrer dans l'Empire.

Mais Rome est aussi à l'affût de cette proie presque sans défense et les impérialistes italiens voudraient bien s'annexer l'Autriche. Y parviendront-ils?

Ce n'est guère plus à souhaiter que l'incorporation au Reich.

La seule combinaison acceptable paraît être une étroite union économique avec les états héritiers de l'ancien Empire austro-hongrois, spécia-lement la Tchéco-Slovaquie et la Yougo-Slavie.

De ce côté-là, en effet, nulle visée impérialiste, nul appétit de conquête ni de colonisation.

Mais quel lamentable spectacle que mettant quelque sorte à l'encan pour éviter la ruine totale!

L'Autriche paie chèrement l'erreur d'avoir enchaîné son sort à celui de la belliqueuse Allemagne.

Celle-ci connaîtra-t-elle pareil sort? Il est douteux. Dans tous les cas, une seule chose

est à souhaiter : que la dislocation qui a brisé le vieil empire austrohongrois atteigne à son tour le Reich; ce sera pour la vieille Europe assoiffée de paix et de repos, le plus sûr garant de tranquillité.

M. DAROLLE.

INFORMATIONS

L'Allemagne approuve l'interdiction de l'emploi des gaz asphyxiants

La Conférence internationale de droit a adopté une proposition du délégué britannique, M. Petrie, qui interdit l'emploi et la fabrication des gaz asphyxiants.

M. Simons, ancien ministre des affaires étrangères d'Allemagne, a adhéré à cette proposition.

Une proposition américaine tendant à la création d'une cour d'arbitrage commercial a été approuvée en principe et renvoyée à un Comité d'études, le Comité devant tenir compte du point de vue de la Chambre internationale de commerce de

La dernière proposition allemande

D'après une information publiée par le « Tageblatt », le gouvernement a définitivement arrêté les termes de la proposition qu'il fait soumettre à la Commission des Réparations. Les délégués de cette commission n'avaient emporté qu'un court mémorandum. Le mémorandum détaillé aurait été adressé à Paris dans la soirée.

D'après la « Gazette générale de l'Allemagne », l'intérêt de la proposition allemande réside dans ce fait que les milieux économiques allemands, à qui l'étranger a toujours reproché de ne pas appuyer le gouvernement, sont maintenant prêts à faire les concessions qui formeront les bases de la convention.

Les étrangers ne pourront plus rien acheter en pays rhénan

Une séance a été tenue à Cologne sur l'initiative du président supérieur

des provinces rhénanes. Cette séance, à laquelle participaient des représentants des autorités locales et gouvernementales, des Chambres de commerce et des branches de l'industrie, avait pour but de rechercher les moyens de faire face aux achats en marks que font les étrangers dans

les pays rhénans. Le président a proposé des restric-tions considérables dans la vente aux étrangers pour une durée d'un mois dans les pays rhénans. Cette mesure a été approuvée par la commission interalliée. Une ordonnance dans ce sens sera prochainement publiée.

L'agiotage à Berlin pread des proportions prodigieuses

Comme signe de l'énervement qui règne actuellement à Berlin dans les milieux financiers, et aussi de l'extension de la spéculation à laquelle tout le monde se laisse aller, on cite le fait qu'après la clôture de la Bourse le nombre des dépêches pour l'intérieur et l'extérieur est si grand que la nuit du 27 août n'a pas suffi aux employés du télégraphe pour les expé-

La justice comme la comprennent les Soviets

On mande de Moscou que les défenseurs des social-révolutionnaires ont été déportés dans le gouvernement d'Arkhangel.

Les Soviets expulsent

Un message de Reval annonce que le gouvernement des Soviets a expulsé 120 personnes, savants et principaux membres du mouvement coopératif agricole, qui avaient refusé de reconnaître le gouvernement des Soviets et la légalité de ses mesures. Il semble bien que les Soviets veuillent ainsi arriver à avoir en main l'enseignement supérieur et les principales institutions coopératives agricoles.

Grees et Tures

Depuis quelques jours on constate une certaine recrudescence dans les opérations militaires d'Anatolie. Après l'attaque kémaliste opérée le 19 août, dans la région du Méandre, où les Turcs ont délogé un avant-poste hellénique, à Orlandji, on signale une attaque kémaliste contre les positions de Doumkeuy, près de Biledjik, dans les régions d'ismidt.

Dans certains milieux on considère ces différentes actions comme le prélude d'une offensive turque.

Fokker vole avec passager dans un avion sans moteur

A bord d'un avion sans moteur, au meeting de la Rhoen, l'aviateur hollandais Fokker est parvenu à s'élever pendant quelques instants, avec un passager à bord. L'appareil dont s'est servi le Hollandais pour ce vol, est un biplan de surface beaucoup plus grande que les autres engins participant au concours.

Des cas de peste dans la banlieue parisienne

Depuis le 12 août, il y a eu à Si-Ouen trois cas de peste, dont deux mortels. De sérieuses mesures de précautions ont été prises. Le service de l'hygiène de la préfecture de police a immédiatement désinfecté au formol les immeubles contaminés et a vacciné l'entourage des pestiférés.

La catastrophe

de la baie de Quiberon Nous avons annoncé, en dernière heure, dans notre numéro de samedi, la catastrophe du cuirassé « France », qui s'est produite dans la baie

de Quiberon.

Le cuirassé « France », rentrant au mouillage de Port-Haliguen après des exercices de nuit, a touché un haut-fond dans la passe de la Teignouse. Malgré les efforts tentés pour le sauver, le bâtiment a coulé. Les 800 hommes de l'équipage ont rallié Lorient sur des torpilleurs.

Le nombre des victimes n'est heu-reusement pas aussi élevé qu'on l'avait cru. Il n'y aurait que 3 hommes de l'équipage qui n'auraient pas répondu à l'appel.

Les grèves du Havre

Des événements sanglants se sont produits au Havre. Ils ont provoque des mesures rigoureuses de la part des autorités.

Samedi, à 11 h. 30, au Havre, en compagnie du général Duchêne, commandant le corps d'armée, et du procureur général de Rouen, M. Lallemand, préfet de la Seine-Inférieure, a pris en main la direction des opérations, après avoir conféré par télé phone avec le Ministère de l'Intèrieur. Cette décision a été prise à minuit et demi, après une longue conférence qu'a eue le préfet avec M. Léon Meyer, maire du Havre. Celui-ci a lui-même annoncé la nouvelle. On considère en haut lieu, a dit M. Léon Meyer, qu'il n'est plus question ici de grève à l'heure ac tuelle. Il s'agit d'une agitation politique à caractère nettement révolu tionnaire.

La troupe, la police furent atta quées par les grévistes : la police dut se défendre. Des coups de feu furent échangés: il y a trois morts et 37 blessés. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Une autre victime

de la science Un médecin de Metz, le docteur Reiss, vient d'être amputé de la mair droite à la suite d'expériences comportant une longue manipulation du radium. L'état de santé de cette nou velle victime de la science est aussi satisfaisant que possible.

Nous avons publié dans notre der nier numéro un filet relatif au Monument des Mobiles du Lot, monument qui, depuis de nombreux mois, pour ne pas dire de nombreuses années, - est négligé...

La fête du faubourg Labarre, qui a eu lieu dimanche et lundi, nous a donné l'occasion de voir l'état dans lequel se trouvait ce monument.

Certes, l'impression que des touristes nous avaient communiquée était bien mauvaise. Cette impression était malheureusement bien vraie!

L'entretien du monument des Mobiles du Lot n'existe pas, ou si peu qu'il ne faut pas en parler. Il est vrai qu'il en est de même pour les autres monuments.

Mais restons-en pour l'instant à l'entretien du monument des Mobi-

Ce monument est sale, les statues sont noires de poussière: la porte qui donne accès dans le caveau, derrière le monument, est toujours ou-Hélas! le caveau est rempli d'im-

mondices!

qui entourent le monument, pénètrent dans ce caveau et y déposent des ordures. Les murs sont barbouillés d'inscriptions qui ne sont pas...

Les enfants franchissent les grilles

Voilà, paraît-il, longtemps que dure cet état de choses. On devrait y mettre fin.

On doit respecter, faire respecter les monuments qui sont dressés à la mémoire des nobles enfants morts

pour le pays. Salir ces pierres est une injure à la mémoire de ces héros. Hélas! c'est certainement incons-

ciemment que les dépradations sont commises par les enfants. Mais c'est un devoir pour ceux qui ont la charge de veiller au bon entretien des monuments publics d'empêcher ou de réparer les dégâts faits à ces monuments publics.

Enfantillage d'un côté, négligence de l'autre : c'est ce que disent les touristes et les Cadurciens qui conservent le culte du passé.

Nous ne faisons grief à personne de l'état de choses qui existe place des Mobiles. Nous demandons simplement qu'on surveille, qu'on entretienne proprement les monuments publics et qu'on en empêche les dépré dations et les dégradations.

LOUIS BONNET.

Mérite agricole

M. Cadiergues (Léon), propriétaireagriculteur à Anglars et Montagnac, propriétaire à Castelnau, sont nom-més officiers du mérite agricole.

Sont nommés au grade de cheva-

MM. Bergougne, cultivateur à Cournou; Beulaguet, propriétaire à Marcilhac; Birmen, agriculteur à St-Privat (Castelnau); Bonnefous de Caminel, à Montcuq; Burc, propriétaire à Carnac-Rouffiac; Cadrien, propriét. à Figeac; Cazes ,constructeur de machines agricoles, à Bouziès-Haut; Claret, cultivateur à Pey-rilles; Coulon, cultivateur à St-Germain; Delcayré, cultivateur à Meyronne; Desfieux, cultivateur à Lu-nan; Estandié, propriétaire à St-Mi-chel-Loubéjou; Foissac, propriét. à Villesèque ; Genot, cultivateur à Terrou ; Gouzou, cultivateur à St-Vincent du-Pendit; Hironde, cultivateur à Carennac ; Lauvel, cultivateur à Payrac ; Luffau, propriét. à Esclauzels; Lugan, Président du Comice agricole de Caillac; Maurs, agricul-teur à St-Cirgues; Méjecazes, culti-vateur à Caniac; Mérelle, agriculteur à Laval-de-Cère; Mérigonde, agriculteur à Cieurac-Lanzae; Mourèze, cultivateur à St-Vincent-du-Pendit; Oulié, cultivateur à Brengues; Pégourié, cultivateur à St-Jean-de-Laur; Raffy, cultivateur à Cror; Raynaly, cultivateur à Mercuès ; Roques, cultivateur à St-Géry ; Séguela, horticulteur à Cahors; Sainsauve, cultivateur à Bétaille; Talut, cultivateur à Bouziès; Taurand, cultivateur à Fourmagnac; Trémoulet, propriétaire à Catus; Tulet, propriétaire à Larozière; Vailles, cultivateur à Gintrac; Valet, cultivateur à Cuzac; Lacaze, cultivateur à Bach.

Nos félicitations.

Palmes académiques Mme Roques, institutrice à Cahors est nommée officier d'Académie. Nos félicitations.

Enregistrement

M. Conquet, surnuméraire de l'enregistrement dans le Lot, est nommé receveur de 6e classe à Vire. Nos félicitations. Contributions Indirectes

M. Bragard, surnuméraire dans le Cher; M. Testas, surnuméraire dans la Seine-Inférieure; M. Laville, surnuméraire dans l'Oise; M. Boisse, surnuméraire dans l'Eure-et-Loire, et M. Rougeayres, surnuméraire dans l'Oise, sont nommés dans le Lot.

Perception

M. Mondy, ex-soldat au 7° d'infanterie, est nommé percepteur de Sarzéou. (Morbihan).

Service vicinal Sont nommés cantonniers dans le Lot, les candidats militaires classés dont les noms suivent : MM. Bach, Condoumié, Constant, Coustou, Lemozy.

L'EAU

Dimanche matin, à midi 12, le placard qui annonçait que la population n'aurait pas d'eau durant 36 heures, a été enlevé, arraché du cadre où il avait été affiché.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas un contribuable mécontent qui a procédé à l'enlèvement de ce placard. C'est le chef du service de la voirie lui-même qui a fait ce geste, probablement, croit-on, à la suite des observations qui lui furent faites en haut lieu. Il est vrai que ce placard était tout

à fait inutile, mais il aurait bien mérité de rester dans les archives de la Cité. Il était unique. Aussi bien, le service de l'eau est

assuré aussi bien que possible, en raison de la baisse considérable du niveau de la fontaine. Encore quelques orages comme celui de dimanche et d'aujourd'hui

mardi, et le service des eaux rede-

viendra normal. Toutefois, signalons que le ration nement de l'eau permet aux partisans des compteurs de discourir sur

leur nécessité. Mais la grande majorité de la population ne veut pas, avec raison, en entendre parler. L'installation de compteurs ne saurait, en effet, que satisfaire les fabricants ou les repré-

sentants de fabricants de compteurs. Attendons l'exécution des travaux

annoncés.

Diane St-Martin

Les adhérents de la Société ont tous gardé, très certainement, le meilleur souvenir du banquet et de la fête qui les a réunis le 15 janvier dernier.

La chasse va s'ouvrir. Pourquoi ne pas changer la date de notre fête et la reporter au 2° ou 3° dimanche de septembre? Le temps est encore beau à ce moment et permettrait de faire une magnifique fête en plein air, que sûrement notre trésorier et notre secrétaire organiseraient super-

bement et avec plus de facilités. Tous les chasseurs aiment la table, et s'arrêteraient avec plaisir à Bé-goux pour le banquet fraternel, au retour d'une partie de chasse.

Vite une réunion pour décider et organiser la fête. Trois Cadurciens.

Obsèques Mardi matin, ont été célébrées les chsèques de M. Vinges, employé à l'équipe des P. T. T., décédé après une courte maladie, à l'âge de 47 ans.

quelle se trouvait tous les collègues du regretté défunt, a suivi le convoi Nous adressons à la famille nos vi-

Une foule considérable, parmi la-

ves condoléances.

La fête de Labarre La fête de Labarre a été célébrée avec entrain par la population du faubourg et par la foule énorme venue de tous les quartiers de la ville. Organisée sur la place des Mobiles,

cette fête est le rendez-vous des meilleurs danseurs. Malheureusement elle fut troublée dimanche par l'orage qui éclata vers 11 h. 1/2. Aussi, c'est avec anxiété que, du-rant la journée de lundi, la jeunesse

attendait l'heure du bal, souhaitant que la pluie ne tombe pas. Le temps couvert laissait prévoir que la soirée ne se passerait pas sans orage. Il n'en fut rien, heureusement. Et

la fête de Labarre put avoir lieu. Mais la fête de Labarre est aussi la fête des escargots. La tradition veut que, le lundi, tout Barrén qui se respecte mange son cent, au moins, d'escargots.

Les Barréns n'ont pas manqué à la tradition : dans les cafés et les restaurants du faubourg on n'entendait que le bruit des coquilles. C'est par tas qu'on les jetait dans la rue. Comme tous les ans, la fête de La-

barre a obtenu cette année un vif succès. Félicitations aux organisa-

Crépage de chignons

La fête de St-Barthélémy a eu son petit incident, oh! oui, bien petit, mais qui a, pendant quelques minutes, jeté un peu de perturbation par mi la foule des danseurs et des promeneurs.

Deux jeunes filles se sont crêpé le chignon. Pourquoi? Nous ne voulons ni le savoir ni le dire.

Le pugilat terminé, les deux belligérantes rentrèrent à la maison. Et ce fut tout.

Cambriolage

Mardi matin, le personnel de l'hôpital constatait qu'un carreau d'une fenêtre donnant dans l'établissement était cassé et que la fenêtre était ouverte.

Un examen rapide fit comprendre qu'un malfaiteur s'était introduit dans un bureau et qu'un vol avait été Dans une armoire où sont déposés les fonds et les objets de valeur appartenant aux hospitalisés, on s'aper-

environ et qu'une montre avaient disparu. La police, informée, ouvrit une enquête, et les soupçons se portèrent sur un jeune homme qu'on avait vu rôder dans la soirée autour de l'hô-

cut qu'une somme de 1.400 francs

La police se rendit à la gare et apercut le nommé Ressec, René, demeurant à St-Georges. Elle l'interrogea et celui-ci reconnut être l'auteur

du cambriolage. Ressec s'apprêtait à prendre l'ex-

press de midi. Arrêté, il fut conduit au bureau de police. On retrouva sur lui 1.300 fr. et les objets volés.

Il a été écroué à la prison. Ressec est âgé de 17 ans.

Titulaires

Emile Mazars, rentier à Saint-Céré. Léon-François Gagnayre, nég. à Gourdon. Eugène Soulhac, propriétaire à St-Céré. Léopold Pecheyran, maire à Meyronne. Julien Delmas, of. en retraite, à Gourdon. Omer Rajade, maire à Ussel. Guillaume Vilatte, propriétaire à Lanzac. Louis Rauffet, retraité à Assier. Louis Bessières, sec. de mairie à Montcuq. Pierre Besse, maire à Condat. Antoine Chéry, professeur, à Cahors.
Paul Cazal, prop. à St-Hilaire-Bessonnies.
Eliacin-Louis-Emile Delpech, conseiller

municipal à Bélaye. Marcel Dournes, propriétaire à Figeac. Alexandre Couderc, maire à Calviac. GuillaumeBrugalières, propr. à Floressas. Louis Roche, cultivateur à Carennac. Armand Viré, ingénieur à Lacave. Louis Chenau, propr. à Fourmagnac. Jean-Jacques Cassayre, nég. à Cajarc. Aristide Granier, propr. à Capdenac. Jacques Ferrand, propriétaire à Glanes. François Leygue, huissier à Puy-l'Evêque.

Victor Combes, viticulteur à Vire. Germain Choyriguet, maire à St-Médard Marc Bourdarie, greffier à St Germain. Pierre Gary, cons. mun. à Cavagnac.

Albert Buzac, à Cahors. Jean-Joseph Pradie, cult. à Beauregard. Emile-Lucie, agric. à St-Cirq-Lapopie. Jean-Jacques Couderc, notaire à Duravel Marcel Maisonneuve, quincailler à Cazals. Paul Mourrut, insp. des Postes à Cahors. Pierre Marconnin, propriétaire à Belfort. Camille Vieillescazes, adjoint à Autoire. Marcel Destal, propriétaire à Viazac.

Suppléants MM.:

Antoine Lalaurie, retraité, à Cahors. Jean Bousquet, postes, Cahors. Jean Astruc, négociant, Cahors Adrien Satgé, employé de préf. à Cahors.

Non lieu

Une plainte en escroquerie avait été portée par les membres du Conseil d'administration de la Coopérative montcuquoise, contre le directeur, M. Sarda; à la suite d'une instruction qui a duré 6 mois, M. le juge d'instruction a conclu au non-lieu le 28 juillet dernier.

Accident du travail

Un contremaître de l'usine Foucault, M. Edmond Lerond, bouchait un flacon à la machine, quand ce dernier éclata, le coupant profondément au pouce et à la main droite. Cet accident entraîne une incapacité de travail d'une quinzaine de

Qui l'a trouvé?

jours.

Au moment où il devait monter dans le train de Libos, lundi matin, M. Darasse, boucher, eut la désa gréable surprise de constater que son portefeuille n'était plus dans sa po-

Le portefeuille contenait une somme d'argent assez importante.

Orage

Dimanche soir, vers 11 h. 1/2, un orage a éclaté sur Cahors : vers 2 h. du matin, le tonnerre a grondé et la pluie est tombée avec abondance jusqu'au jour.

Dans la journée de lundi, le temps est resté sombre, mais la pluie n'est pas tombée.

Mardi matin, à midi 1/2, un violent orage a éclaté sur Cahors. Jusqu'à 1 1/2, la pluie est tombée avec abondance. Le tonnerre était de la partie.

Mise en culture des terres abandonnées

L'Officiel publie le tableau relatif au fonctionnement de la loi du 4 mai 1918 sur la mise en culture des terres abandonnées. Voici pour le Lot les renseignements suivants:

Crédits alloués aux Comités départementaux: 550.000 francs.

Crédits réellement mis à la disposition des Comités: 530,000 francs Montant total des remboursements

au 31 décembre 1921 : 216.580 fr. Nombre de prêts consentis : 35. Nombre d'hectares remis en cultu-

Montant des créances litigieuses et peut-être irrecouvrables, à la date du 31 décembre 1921 : 100.000 francs.

Postes et Télégraphes AVIS

Le 7 octobre 1922, à 14 heures, il sera procédé en séance publique, à Cahors, rue des Cadourques, n° 7, à l'adjudication d'entreprises de transports de dépêches à exécuter.

Les personnes qui désirent pren-dre part à ces adjudications doivent en faire la demande par écrit au Directeur des Postes et des Télégraphes, à Cahors, avant le 20 septem-

Elles devront joindre à leur demande une pièce établissant leur nationalité (carte d'électeur, livret militaire, etc...). Elles peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la direction des Postes et des Télégraphes, à Cahors, et aux bureaux des Postes et des Télégraphes respec-

Services mis en adjudication: (en voiture)

Gramat-gare à Leyme-bureau; Gourdon-gare à Gourdon-bureau; Parnac-gare à Sauzet-bureau; Assier- gare à Lacapelle-Marivalbureau;

Rocamadour-gare à Rocamadourbureau;

(a pied) Castelfranc-gare à Castelfranc-bu-

Cajarc-gare à Cajarc-bureau; Duravel-gare à Duravel-bureau; Prayssac-gare à Prayssac-bureau St-Géry-gare à St-Géry-bureau; Gignac-Cressensac-gare à Cressen-

sac-bureau; Dégagnac-gare à Dégagnac-bureau ; Thédirac-Peyrilles-gare à Thédi-

rac-bureau; Mercuès-gare à Mercuès-bureau; Labastide-Murat à Caniac-bureau, Turenne-gare à l'Hôpital-St-Jean St-Cirq-la Popie-gare à St-Cirqbureau ;

Vayrac-gare à Vayrac-bureau; Quatre-Routes gare à Quatre-Routes-bureau;

à (bicyclette) Luzech-gare à Luzech-bureau. --->¤<----

AVENIR CADURCIEN

PROGRAMME DU 31 AOUT 1922 Sous le ciel bleu (P. R.), Petit. Doux Espoir (Valse). Kelsen. Nabuchodonosor (Fantaisie), Verdi. Marche Mauresque, Maguet Margot (Polka), Allées Fénelon, de 21 h. 1/4 à 22 h. 1/4

GRAND CAFE TIVOLI

Concerts Symphoniques tous les jours DIRECTION: J.-B. NOUYRIT

Ce soir Mardi de Badgad (ouvert.) La Mascotte (fantaisie) Faust (grande fantaisie)

Gounod Méditation de Thaïs (pr violon) Massenet.

M. BOUFFARTIGUE.

Catus

La fête de septembre, dite fête des Parisiens, aura lieu dimanche et lundi 3 et 4 courant. Les réjouissances seront nombreuses et variées : concerts musicaux, bal de jour et de nuit, feu d'artifice. Les courses de bicyclettes auront lieu à 4 heures de l'après-midi le dimanche: 1er prix, 100 fr.; 2e prix, 50 fr.; 3e prix, 20 fr. Les engagements sont reçus chez M. Rosières, Café de l'Union.

Le lundi, course de bicyclettes pour les eunes gens de Catus. Si le temps le permet, l'affluence des étrangers sera considérable.

Le succès s'affirme certain. Albas

Obsèques. - Les obsèques de Mme Foissac, âgée de 68 ans, mère de notre excel-lent ami M. Foissac, maître d'hôtel, subitement enlevée dans quelques heures à l'affection des siens ont été célébrées

dimanche. Une foule nombreuse d'amis et de parents assistait à cette cérémonie et a témoigné de vives sympathies à la famille. Nous adressons à M. Foissac, à la famille nos vives condoléances.

Prayssac

Obsèques. - Samedi ont été célébrées à Prayssac, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques de M. Berty, ancien commissaire de police de Cahors. Au cimetière, M. Caillou, commissaire de police, a adressé en ces termes le dernier adieu à son ancien et regretté collègue : Mesdames, Messieurs,

J'ai la douloureuse mission de venir au nom de l'Association Amicale de Prévoyance des Commissaires de police et inspecteurs de France et de Tunisie adresser, ici, notre dernier hommage au regretté collègue et ami, M. Berty.

Entré à la Sureté Générale le 18 janvier 1895, M. Berty fut nommé commissaire de police à Bressuire où il sut bient s'attiere l'actime et le sympathie de toute le

ponte à bressuire ou il sur bientot s'ac-tirer l'estime et la sympathie de toute la population. Il s'assimila avec beaucoup de facilité le rôle parfois délicat que lui impo-sèrent ses nouvelles fonctions.

Après sept années de séjour à Bressuire, en août 1904, il quitta cette ville où il ne laissa que des regrets; il fut élevé à la 3º classe et le poste de la ville de Cahors qu'il avait sollicité pour se rapprocher de son pays natal et de ses vieux parents lui fut confié

A Cahors ses débuts furent quelque peu difficiles ayant à appliquer la loi de sépara-tion du 9 décembre 1905. Mais il s'en acquitta avec tact et fermeté. L'Administration, comrécompense, lui décerna les Palmes

me récompense, lui décerna les Palmes Académiques.

Durant 11 années, il exerça ses fonctions dans la ville de Cahors qu'il aimait et dont il était aimé. C'est ce dernier poste qu'il occupait lorsque la guerre éclata. La mobilisation ayant imposé un surcroît de travail à toutes les Administrations, M. Berty dût assurer un service de jour et de nuit, ayant à répondre à tous les appels des Autorités civiles et militaires. Avec la clairvoyance d'un esprit réellement averti, il se rendit compte du devoir qu'il avait à remplir.

Ce fut certes, le surmenage qui déprima ses forces déjà affaiblies par l'âge et le détermina à demander sa mise à la retraite.

M. Berty choisit son pays natal pour y

détermina à demander sa mise à la retraite.

M. Berty choisit son pays natal pour y jouir d'un repos bien gagné.

En 1919, il fut élu membre du Conseil municipal de la commune de Prayssac et en sa qualité d'adjoint au maire, il apporta au service de l'Administration municipale la longue expérience qu'il avait acquise au cours de sa carrière de commissaire de police.

police.
M. Berty fut un homme bon, complaisant, aimant à rendre service. Nous conserverons de l'ami et du collègue, le meilleur souve-

nr.
C'est avec une profonde tristesse que je salue sa dépouille mortelle et que je présente à sa compagne, à ses fils éplorés et à tous les siens l'hommage douloureusement ému de ma respectueuse sympathie.

Nous renouvelons à la famille nos sincères condoléances.

Duravel

En dépit du proverbe si fréquemment cité: « Nul n'est prophète en son pays »,
— dans la commune qu'il habite depuis
bientôt dix ans, M. Alphonse Fillieu, homme de lettres, vient de poser une question d'une angoissante actualité « Aurons-nous la guerre... ou la paix ? »

Sans aller jusqu'à dire qu'il y a formel-lement répondu, il faut reconnaître qu'il l'a, du moins, très nettement formulée. Avec une émotion toute communicative, l'orateur a parlé de la paix que nous souhaitons — et que nous obtiendrons le jour où nous le voudrons.

L'Association Française pour la Société des Nations » qui l'a délégué dans le Quercy pour propager son idéal, ne pou-vait trouver apôtre plus ardent, en même temps que plus mesuré.

Au Conseil municipal. - Le Conseil municipal s'est réuni dimanche dernier à 'effet d'élire un adjoint en remplacement de M. Bary nomme maire. M. Alexandre Poujade fut désigné comme adjoint au maire par 8 voix.

Dans la gendarmerie. - M. Louis Desint, adjudant de gendarmerie a Cier (Haute-Garonne), vient d'être appelé au commandement de la brigade de Luzech. Nous lui souhaitons une cordiale bien-

Fétes de septembre. — Les fètes annuel-les de septembre promettent d'être très belles cette année. La Commission spéciale qui prête son concours aux jeunes conscrits, a élaboré un programme des plus intéressants. Nous le publierons dans un prochain numéro.

Villesèque

Mérite agricole. — C'est avec plaisir que nous relevons parmi les nouveaux pro-mus au grade de chevalier du Mérite agricole, le nom de notre excellent maire, M. Molinié.

Par son dévouement et ses compétences en matières agricoles, M. Molinié était digne de recevoir cette distinction. Tous ses amis sont heureux de lui adresser de vives félicitations.

St-Jean-de-Laur

Coups et blessures. — Mercredi matin, une discussion s'est élevée entre deux voisins, Guilhem Lézin et la femme Chaduc. La discussion s'envenima et la femme Chaduc lança des morceaux de charbon contre Guilhem. Ce dernier, pour se protéger, attrapa la femme à bras le corps. Chaduc, qui de loin suivait la dis-

d'une grosse canne de buis et en assèna deux coups vigoureux sur la tête de Gui-

lhem. Le docteur Couderc, de Limogne, appelé en toute hâte, constata une blessure assez profonde à la tête, mais, sauf complications, sans gravité.

La gendarmerie de Cajarc a ouvert une enquête.. Plainte a été portée contre Chaduc pour coups et blessures.

Teyssieu

Congrès des mutilés et réformés. — Un congrès des mutilés et réformés du canton de Bretenoux a été tenu dimanche dernier à l'eyssieu. A peu près toute les communes étaient représentées. Un comité cantonal a été constitué. Le burean est ainsi constiué : Président, M. Brandes, de Teyssieu; vice-présidents, MM. Taurand, de Teyssieu, et Village, d'Estal; secrétaire M. Meyniel, de Teyssieu; trésorier, M. Roucaud, de Comiac; délégués: MM. Brandes et Genries.

Dans une réunion qui a eu lieu à 11 h., à la maison commune, M. Lescale, président du conseil de préfecture, indique aux mutilés les divers avantages qui leur sont accordés et qu'ils doivent connaître.

A midi, un banquet, servi par M. Simon, réunit une soixantaine de convives. Nous remarquons parmi les invités: MM. Lescale, vice-président du conseil de préfecture; Marcenac, vice-président de l'Association départementale ; Laparra, secrétaire ; Canet, maire de Teyssieu ; docteur Lar-

tigue, de Biars. Sur la place publique, à côté du monument commémoratif une tribune a été dressée. Successivement, MM. Brandes, Meyniel, Marcenac, et Lescale prennent la parole. Tous adressent aux disparus un souvenir ému, et affirment les droits des glorieux survivants que la guerre a diminués dans leurs moyens de travailler et de vivre. M. Marcenac, d'un ton affable et d'une voix légèrement émue, évoque le contraste qu'il y a entre cette journée radieuse où l'on se retrouve entre camarades, à l'ombre des grands arbres, dans la verdure épaïsse et lafraîcheur du Séga-la, et celles où l'on combattait jadis dans les grandes plaines dévastées etinfernales. A tel point, dit-il, qu'il faudrait faire un effort pour croire que la guerre a été vécue s'il n'y avait dans toute la France, jusque dans les plus petits villages tant de glo-rieux mutilés, tant de veuves, tant d'or-phelins, tant de parents inconsolables

dont la tristesse rappelle à tout instant les horreurs et les souffrances du passé. Tous les mutilés ont trouvé dans cette journée un véritable réconfort et la joie que donne le sentiment de la bonne et franche camaraderie.

Gourdon

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de M. Grangié, Antoine, conseiller municipal depuis 38 ans, décédé lundi soir à l'âge de 66 ans. Ses obsèques auront lieu mercredi matin à 10 heures. A son fils, contrôleur des directes à Nontron et à sa famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Dégagnac

[N. D. L. R. - Le pli, contenant le courrier de Dégagnac, mis à la poste le 25 et qui aurait du nous parvenir des le 26, ne nous a été remis que le 27 au matin. — De tels retards sont particulièrement regrettables. - M. D.1

A propos d'examen; critiques et récri-minations. — En réponse à certaines cri-tiques tendancieuses dirigées contre l'enseignement laïque, et qui de bouche en bouche vont grossissant, nous voulons admettre, par conciliation, que l'éco-le libre n'est pas inférieure à l'école laïque pour apprendre aux enfants à lire et écrire. Mais cela suffit-il ? Est-ce là l'instruction? Nous ne le pensons pas et, malgré la croyance de beaucoup de paysans et de quelques campagnardes, nous estimons que savoir lire et écrire n'est que la porte ouverte à l'instruction et non l'instruction.

Si, sans parli pris, on réfléchit un peu, on voit que ce n'est qu'à ce moment que l'instruction commence et que la tâche des éducateurs devient ingrate et difficile et que seuls, ceux qui ont complété par des études professionnelles, spéciales, les connaissances déjà consacrées par des diplômes, possèdent les moyens de donner avec le plus de fruit l'instruction à tous les degrés. C'est ce qui explique la différence, très marquée, qu'il y a entre les deux enseignements. Et voilà pourquoi aussi on constate, dans tous les examens et concours, que le niveau d'instruction des élèves de l'enseignement officiel est toujours supérieur à celui de l'enseignement libre.

Est-ce à dire que tout soit parfait dans l'enseignement laïque?

Certainement non, et non!
Si ceux qui récriminent à propos
d'examen veulent bien, avec le calme
d'esprit nécessaire, étudier et comparer les deux enseignements, nous sommes sûrs qu'ils feront, dans leur for intérieur, leur petit mea culpa.

Accident de travail. - Cette semaine, le nommé Bouscasse Léon, propriétaire à cussion, crut sa femme en danger, s'arma Jouanicou, a eu une main prise par un

organe d'une forte machine à battre qui lui a broyé trois doigts. M. le docteur Fabre qui a donné les premiers soins au blessé, estime que l'incapacité de travail ne sera pas inférieure à vingt

Pour 2 fr. 75

achetez un flacon de Quintonine que vous verserez dans un litre de vin de table. Instantanément, vous obtiendrez un vin

fortifiant complet, très actif et très agrèa-

ble qui remontera rapidement votre orga-

JE SUIS GUÉRI. - C'est l'affirma-

tion de toutes les personnes atteintes

de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. GLASER le réputé spécialiste de qui visite la région depuis de longues

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pe-

lote à compression souple, assure séance

tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait

Nous autorisent à publier leur nom ;

brier (Lot), hernie guérie.

M. LATOURELLE J., la Mothe de Condat, par Fumel (L.-et-G.), hernie guérie.

dat, par Fumei (L.-et-G.), hernie guerie.

M. BEYNE E., à Aynac, par Gramat (Lot), enfant hernie guerie.

M. DIEUZAIDE, à Meaubec, par Beaumont-de-Lomagne (T.-et-G.), hernie guerie.

M. TUROMBAT J., au Poncarou, com-

Désireux de donner aux malades une

preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite

toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuite-

Aliez donc tous de 8 n. a 4 n. a :
CAHORS, 1er septembre, Hôtel de l'Europe.
CAPDENAC-GARE, mercredi 6 septembre,
Hôtel de France, Fournier.
SARLAT, samedi 9 sept., H. de la Madeleine.
FIGEAC, vendredi 15 septembre, Hôtel de la
Croix-Blanche, près la Poste.
FUMEL, vendredi 22 sept., H. de la Poste.

CEINTURE-MAILLOT, CEINTURE-CORSET

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE

Grossesse, Obésité

Matrice, Déplacement des Organes

TRAITÉ de la HERNIE franco sur demande

On demande à Acheter

dans la région

Usines, Industries, Fonds de Commerce,

Propriétés rapport ou agrément quels qu'en soient la nature et le prix.

Prêts, Capitaux, Commandite

la Bourse de Commerce, PARIS.

ferrures galvanisées.

ECRIRE : OMNIUM IMMOBILIER en

VENDRE D'OCCASION

pour livraison Octobre prochain

Un moteur à gaz pauvre DUPLEX 35 HP.

volant type électrique complet, avec gazo-gène, scrubber, tuyauteries, démarreur à air comprimé, visible en marche à GOURDON.

Poteaux bois injecté de 8, 9, 10 mètres.

Isolateurs double cloche scellés sur

Supports fer plat, fer U, cornière. Fils et câbles nus de diverses secti

tout provenant d'un changement de réseau.

S'adresser: Etablissements L. CAZELLE

54, Rue Bayard, TOULOUSE

ON DEMANDE A ACHETER

DANS LA RÉGION

Industries, Fonds de commerce, Im-

meubles, Usines, Propriétés rapport et agrément de toute importance et prix.

- Capitaux, Prêts, Commandites. -

MAISON A VENDRE

Excellent rapport assuré

SANS RÉPARATION

Eau, Gaz, Electricité

W. C. à tous les étages

S'adresser au bureau du Journal

A VENDRE

DEUX GUVES

Contenant 18 et 40 Barriques

Colonies, 1, rue de la Réale, PARIS.

Ecr. : Société Immobilière France-

mune d'Eauze (Gers), hernie guérie.

ment l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à:

M. BAYLE P., à Pestillac, par Montea-

EN VOICI DES PREUVES:

Pharmacie Orliac à Cahors.

nisme affaibli.

disparaître.

Le Bastit

Défense de chasser. — A la suite d'une pétition qui lui a été adressée portant les signatures de tous les propriétaires (à l'exception d'un) et protestant contre l'incursion des chasseurs étrangers, M. le maire du Bastit a pris un arrêté interdisant la chasse sur le territoire de la commune.

Le garde champètre a reçu des instructions très sévères à ce sujet et verbalisera le cas échéant.

Le Vigan

Fièvre aphteuse. - M. le préfet vient de faire connaître aux populations de la région que la fièvre aphteuse venait de se déclarer dans notre localité et de recommander aux cultivateurs de prendre les précautions d'usage.

Paris, 11 h. 45.

LES GRÈVES DU HAVRE

L'ordre de grève générale L'ordre de grève générale semble ne pas avoir été suivi. Seuls les ouvriers du bâtiment et les chauffeurs de taxis chôment partiellement.

Obsèques des victimes Le Havre: L'inhumation des victimes de la grève a eu lieu ce matin sans in-

Les grévistes avaient consenti à rendre le corps de la victime qu'ils avaient

Une conférence économique

De Londres: Le Daily Express dit savoir que la Conférence économique proposée à Gênes se réunira à Londres vers la fin d'octobre.

Les experts de Grande-Bretagne et des Etats-Unis estiment que cette Conférence contribuera pour beaucoup au relèvement économique de l'Europe.

Offensive turque générale

De Constantinople: L'offensive turque est générale sur tout le front. Une pression toute particulière a lieu sur l'aile gauche de l'armée hellénique. Elle semble avoir la ville de Brousse pour objectif.

Lea négociations austro-italiennes

De Rome: Le Conseil des Ministres italiens se réunira aujourd'hui pour s'occuper des résultats de l'entrevue de MM. Schanzer et Seipel, chancelier d'Au-

A la Commission des Réparations

La Commission des Réparations poursuit ses délibérations officieuses par le moyen de négociations particulières en-

tre délégués. Les délégués de l'Allemagne sont attendus aujourd'hui. Ils auront pour mission de repousser catégoriquement la mise en gages des mines et des forêts réclamée par la France.

Marché de La Villette

28 Août 1922

ESPÈCES	ENTRÉES	RENVOJ	PRIX PAR 1/2 KIL Les porcs se cotent au 50 k. poids vif		
			1" qual.	2º qual.	3º qual.
Bœufs Vaches Taureaux. Veaux Moutons Porcs	6.131 2.217 15.308 3.383		2,75 3,25 3,50 5,50	2,50 3,00 3,25 5,30	2,10 2,75 3,00 4,80

sur les porcs. A VENDRE

sur les bœufs, veaux et moutons, lente

ETUDE D'HUISSIER Labastide-Murat (Lot) PRIX MODÉRÉ

S'adresser au Bureau du Journal Imp. Coueslant (personnel intéressé)

Le co-gérant : M. DAROLLE.

et une douzaine de barriques S'adresser au Bureau du Journal

rien signer. Me prenez-vous pour un enfant ou pour un fou? Richard fit deux pas, ouvrit la por-

— J'en sortirai, rugit Dallas, mais ce ne sera pas sans t'avoir muselé pour toujours, chien hargneux.

Et il s'élança, au paroxysme de la fureur. Mais il s'arrêta tout à coup, et recula. Richard avait allongé le bras, et le bandit avait un canon de revolver dans la figure, le propre re-volver de Paul Vernier, que l'avocat avait pris dans sa poche sans que personne l'observât, tandis qu'il l'ar-

bien fait, paraît-il, de prendre mes précautions. Allons, hors d'ici, coquins! Et je vous jure que si l'un de vous fait un geste suspect, je l'abats

Durand avait déjà mis son macfarlane. Il observait Dallas, qui, debout au milieu de la chambre, tête basse, gémissait de fureur impuissante, et jetait devant lui des regards sanglants: l'attitude du taureau, lorsque, pressé de toutes parts par des ennemis in-saisissables, il ne sait sur qui faire tomber la rage aveugle qui le con-

- Sortez donc! répéta Richard.

(A suivre)

Feuilleton du « Journal du Lot » 13 L'AFFAIRE RICHARD

D'après BURFORD-DELANNOY

E.-Pierre LUGUET

UN COUP DE REVOLVER

Les trois hommes restèrent immobiles pendant plus d'une demi-minute. Dominique Richard demeurait froid et sévère; Dallas gardait son attitude de dogue prêt à mordre ; Durand s'effaçait autant qu'il lui était possible et cherchait activement dans sa cervelle habituellement fertile en ressources, un stratagème ou un expédient qui le tirât de cette délicate

situation. Pour Vernier, depuis que son der-nier verre d'alcool l'avait abattu, il dormait d'un sommeil semblable à la mort, et le ciel aurait pu s'écrouler sur sa tête sans qu'il s'éveillât. Et ce sommeil de plomb, cette quiétude absolue était certainement curieux à observer, étant donné qu'il était la cause première des incidents dramatiques des quelques dernières minutes. Son corps s'était instinctivement allongé dans le fauteuil, tandis que son esprit vaguait, Dieu sait où, sous l'influence de l'énorme quantité de spiritueux qu'il avait absorbée.

Le capitaine réfléchissait cepen- s'il était très fermement résolu à de de ce soir. Oui, j'ai joué souvent dant, et la fureur qui était toujours la première impulsion naturelle à son âme violente faisait place à un sentiment de crainte bien défini. Le voleur se disait qu'il venait d'être pris pour ainsi dire la main dans le sac; que la moindre dénonciation provoque-rait une enquête approfondie, et que son passé n'était pas de ceux qu'il est prudent de laisser fouiller.

Si la justice faisait mine de s'occuper de ses affaires, un seul parti lui restait : passer la frontière le plus ra-pidement possible. Or, Dallas avait pour rester à Paris des raisons que nous connaissons, et, parmi ces raisons, une qui primait toutes les autres: son amour pour Dora Letellier. Il ne faudrait pas croire, en effet, qu'en poursuivant la belle comédienne, Dallas eût obéi à un de ces caprices passagers que connaissent tous les viveurs. Non; il s'agissait d'une belle et bonne passion, tenace, vivace, et telle qu'il en éclate souvent, aux approches de la soixantaine, chez des hommes qui de leur vie n'ont rien | rand. aimé. Le sinistre Dallas soupirait comme un collégien depuis qu'il avait rencontré l'étoile, et il fallait que sa passion pour elle fût bien profonde et bien enracinée, puisqu'il était résolu au mariage, malgré les dédains que la jeune fille ne lui avait

pas ménagés. se pouvait, biaiser, discuter, pourvu

exécuter ses menaces. Monsieur, dit-il d'une voix volontairement calme et contenue, je regrette beaucoup de vous voir ainsi juger sur les apparences, et vous faire une conviction, une injurieuse conviction, sans aucune certitude. Je devrais en ce moment, après les paroles qui vous ont échappé, me retirer sans plus rien entendre et me faire remplacer ici par mes témoins. Je préfère vous laisser une chance de réparer votre erreur. Je vous affirme sur l'honneur que vous vous êtes trompé en croyant apercevoir ici une

manœuvre déloyale. Monsieur, répondit Richard, hautain, vous pouvez vous épargner avec moi la peine de faire de belles phrases : je suis blasé, par profession, et elles ne me produisent plus aucun effet. Quant à m'envoyer des témoins, vous pouvez vous en dis-penser également : je ne les recevrais

- C'est plus prudent, ricana Du-

Non, monsieur, ce n'est pas plus prudent; c'est plus propre. Je me suis battu cinq fois, mais j'ai choisi mes adversaires. Voulez-vous, monsieur Dallas, signer les papiers

que j'ai réclamés de vous? Non, répondit le joueur, je ne veux pas les signer, parce que ce se-Le capitaine décida qu'il fallait, s'il rait me condamner moi-même, et prononcer une sentence que je n'ai

avec Vernier; oui, la chance m'a plus favorisé que lui. Je le reconnais et n'éprouve aucune honte à le reconnaître. Mais nous combattions à armes égales, je vous l'affirme encore et dans cette lutte, je risquais autant que lui. Pourquoi donc vous obstiner à voir le mal, là où il n'y a eu que bonheur d'un côté, et malheur de l'autre ? Monsieur, répondit l'avocat, si

cette expérience peut vous intéresser, je vais prendre le paquet de cartes que vous teniez tout à l'heure, et sans le regarder, en le mettant derrière mon dos, si vous voulez, j'en tirerai les quatre rois que vous avez marqués, ici-même, d'un coup d'ongle. Voulez-vous signer les papiers que j'ai réclamés de vous ?

Dallas s'impatientait visiblement L'irritabilité de son tempérament souffrait de la contrainte où il était obligé de se tenir.

Un désir presque irrésistible le te-naillait de s'élancer sur l'avocat et de l'étrangler de ses mains puissantes. Ses yeux, peu à peu, s'injectaient, et la sueur commençait de perler à son front. Durand, qui le connaissait, se disait : « Tout ceci va mal finir. » Le capitaine se maîtrisa d'un violent effort, toutefois, et poursuivit;

- Monsieur, je vous prie de youloir considérer (et vous ferez ensuite ce qu'il vous plaira, car je suis fort que l'avocat s'y prêtât; voir, enfin, pas méritée. Vous regretterez, un de ma conscience et me ris de vos s'il n'y avait rien à obtenir de lui et jour, monsieur Richard, votre attitu- menaces), je vous prie de réfléchir

que vous êtes seul à m'accuser, et que si cette accusation pouvait avoir des suites, vous seriez l'unique témoin contre moi, car Paul Vernier refuserait de vous suivre dans cette voie. Or, vous êtes avocat, monsieur, te, et dit: et je n'ai pas à vous apprendre que testis unus... Monsieur, interrompit Richard,

toujours aussi froid et aussi calme, votre manque de réflexion me surprend. Vous devez penser cependant que si je vous ai attiré ici, si je vous ai tendu le piège dans lequel vous êtes tombé, c'est que je connaissais déjà l'industrie dont vous vivez, et que je voulais seulement m'assurer de votre culpabilité. Car je ne crois tout à fait que ce que j'ai vu par moi-même. Or, comment aurais-je été averti que vous trichez au jeu, moi qui ne vous ai jamais rencontré sinon par la dénonciation de gens qui vous avaient déjà surveillé? Pour la troisième fois, voulez-vous signer les papiers que je réclame de vous?

Dallas, de rouge et congestionné qu'il était tout à l'heure, était devenu livide. Il comprenait enfin qu'il n'y avait rien à obtenir de cet homme rigide, austère, froid et ferme comme un roc. La colère qu'il avait pu contraindre et réfréner jusqu'alors envahissait à nouveau son âme; Durand, qui l'observait, voyait se crisper ses doigts comme les serres d'un oiseau de proie, et pressentait les voies de fait imminentes. Il se tenait prudemment à l'écart, muet, et en

apparence impassible.

-Non! gronda Dallas, je ne veux

- Sortez de chez moi, tous deux.

rangeait dans le fauteuil.

— Ah! Ah! fit Richard, j'avais

comme une bête venimeuse.